

Pathologie de l'ouvrage bâtis

14h

Objectifs de la formation :

- Maîtriser toutes les étapes de la construction.
- Être capable de comprendre l'origine des différents désordres du bâtis.
- Être en mesure de réaliser un diagnostic efficace face aux stigmates de désordres.
- Être capable d'apporter les conseils nécessaires pour anticiper les désordres.

Pour le public immobilier, bancaire et conseillers en gestion de patrimoine : permet d'obtenir les heures de formation justifiant des compétences indispensables pour le renouvellement des cartes d'agent immobilier dans le cadre de la loi Alur (conforme au décret n°2016-173 du 18 février 2016).

Cette carte est indispensable à l'exercice de l'activité d'agent immobilier, syndic, administrateur de biens, marchands de listes ainsi que le public bancaire et les conseillers en gestion de patrimoine indépendants.



Public concerné :

Toute personne qui travaille dans l'immobilier (agents immobiliers, gérants, directeurs, négociateurs, commerciaux, agents mandataires, vendeurs, VRP, consultants) et toute personne qui effectue de la prospection et/ou est amenée à développer, suivre et fidéliser une clientèle.

Mais aussi toute personne qui commercialise des actions ou des parts de sociétés immobilières (tout le personnel bancaire et les conseillers en gestion de patrimoine). Également les salariés, demandeurs d'emploi ou toute autre personne en reconversion et qui souhaite travailler avec des entreprises publiques et privées afin de pouvoir obtenir des subventions de l'État ou des organismes collecteurs.

C'est également un gage de qualité pour se différencier et répondre à des demandes d'entreprises ou de particuliers.

Les informations pratiques :

Durée de la formation : 14 heures sur 2 journées

Prérequis : Aucun

Dates : à définir

Lieu : à définir

Modalités d'accès : à la signature de la convention

Délais d'accès : De 2 jours avant la formation à 45 jours

Tarif présentiel en Inter : 850 € HT soit 1020 € TTC par personne

Tarif distanciel en Inter : 750 € HT soit 900 € TTC par personne

Tarif Intra de 1 à 8 pers : 4200 € HT soit 5040 € TTC

Tarif Intra au-delà de 8 pers : nous consulter pour obtenir un devis

L'encadrement :

Isabelle Marquant,

Responsable Pédagogique entourée d'une équipe de professionnels vous permettant d'aborder toutes les situations de l'immobilier.

Tél : 03 74 09 91 14

E-mail :
contact@eurobail-formation.fr

Également agent immobilier depuis 14 ans, diplômée de l'ICH (Institut de la Construction et de l'Habitat).

Modalités d'évaluation :

Évaluation sommative au travers d'un questionnement tout au long de la formation.

Évaluation de la formation par un QCM pour mesurer l'atteinte des objectifs avec un taux de bonnes réponses au minimum de 70%.

Évaluation à chaud par questionnaire sur le niveau de satisfaction.



Programme de la formation :

Formule :

- Présentiel / Distanciel
- Accessibilité : Pour les personnes en situation d'handicap, nous contacter.

Les + de la formation : Permet de Valider les heures de formations obligatoires dans le cadre de la loi Alur (conforme audécret n°2016-173 du 18 février 2016).

Méthode pédagogique :

- Pédagogie interactive : Exposés et exercices en sous-groupe, les études de cas peuvent être construites à partir des informations transmises par les participants. Tout au long de la formation des questions sont posées à l'ensemble des participants pour mesurer le niveau d'acquisition. Au redémarrage de la session, un feed-back doit-être effectué par rapport à la session précédente.
- Remise d'un support de la formation au participant en fin de formation.

Jour 1

1) Tour de table

Présentation du programme
Tour de table
Règles de vie
Test de positionnement

2) Etude de sols

3) Les fondations

Superficielles
Profondes et semi profondes

4) Pathologies des fondations

Liées à la conception
Liées à la mise en œuvre
Liées à l'utilisation

5) Terrassements et fondations

6) Les remontées capillaires

7) Les fissures sur l'ouvrage ...

8). ... et les réparations en sous œuvre

9) Traitement des fissures : matage et agrafage

10) Risques et désordres des balcons et terrasses

11) Infiltrations de couvertures

En tuiles
En zinc

12) Décollement d'enduit

En façade
En soubassement

L'encadrement :

Isabelle Marquant,

Responsable Pédagogique
entourée d'une équipe de
professionnels vous permettant
d'aborder toutes les situations de
l'immobilier.

Tél : 03 74 09 91 14

E-mail :
contact@eurobail-formation.fr

Également agent immobilier depuis
14 ans, diplômée de l'ICH (Institut
de la Construction et de l'Habitat).

Modalités d'évaluation :

Évaluation sommative au travers
d'un questionnaire tout au long
de la formation.

Évaluation de la formation par un
QCM pour mesurer l'atteinte des
objectifs avec un taux de bonnes
réponses au minimum de 70%.

Évaluation à chaud par question-
naire sur le niveau de satisfaction.



Programme de la formation :

13) Désordres en sous face de balcon

14) Relevés d'étanchéité en toiture

Déchirements

Acrotère avec et sans couverture

Jour 2

15) Les évacuations d'EP

16) Fissures et décollement de carrelage

17) Affaissement de carrelage

18) Les modes de chauffage

19) Moisissures en plafond

20) Pathologies des bétons

D'ordre mécanique

Environnements chimique agressifs

Erosion

21) Les toits terrasses

22) Sujets d'importance pour les copropriétés

Des fondations au faitage

Sécurité incendie

Celliers et caves

VMC

Parking en sous-sol

Les garde-corps

Les fissures en façade

Diagnostics du bâti avant rénovation thermique

Florilèges de constat de dégâts en copropriété

23) Cas pratiques

Exemples de désordres structurels en copropriété

Vos demandes et cas pratiques : à partir de cas
envoyés au moins une semaine avant l'intervention,
l'ensemble des apprenants/tes s'exerceront à la
démarche de diagnostics

24) Test d'évaluation des acquis

QCM

25) Bilan de la formation

Tour de table